

PARTITION D'UN «DISQUE DUR I»

La séparation des données personnelles et du système d'exploitation est primordiale.

En stockant toutes les données personnelles sur le même disque (C:) que le système d'exploitation on court le risque de les perdre lors d'une restauration du système si celui-ci venait à être corrompu.

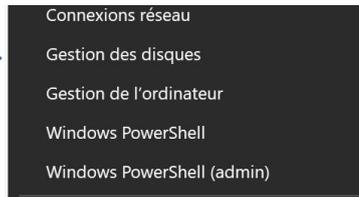
Mieux vaut prévenir que!



Pour partitionner un disque, il suffit d'exécuter :

- «Clic-Droit» sur le Menu démarrer  pour ouvrir les gestionnaires

- Ouvrir la «gestion des disques» 



On obtient, par exemple cette situation où le disque physique est décomposé en plusieurs partitions.

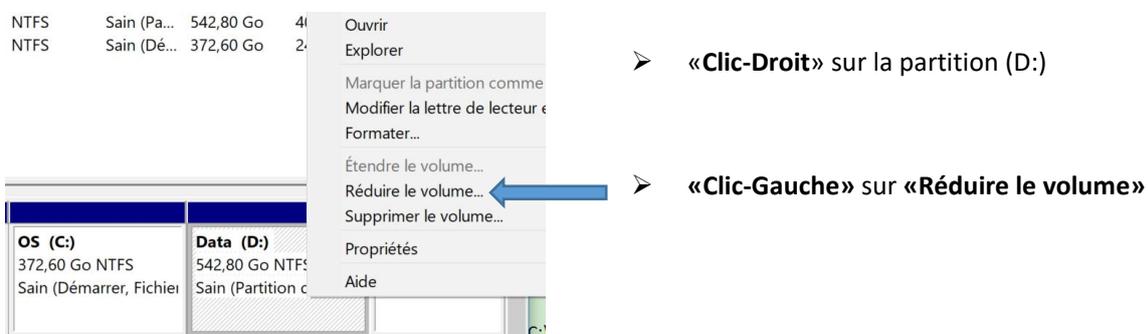
La partition (C:) est utilisée pour stocker les fichiers systèmes et/ou d'installations des applications

La partition (D:) est utilisée pour stocker les fichiers de données (documents, images, musique, vidéo ...)

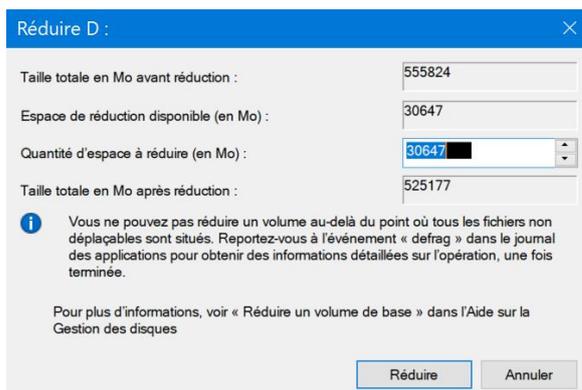
Disque 0	100 Mo	900 Mo	OS (C:)	Data (D:)	15,01 Go
De base	Sain (Partition)	Sain (Partition de récu	372,60 Go NTFS	542,80 Go NTFS	Sain (Partition de récupération)
931,39 Go			Sain (Démarrer, Fichier d'échange, Vidage su	Sain (Partition de données de base)	
En ligne					

Nota: Les petites partitions ne portent pas de nom et sont réservées par le système d'exploitation pour stocker les informations qu'il ne faut en aucun cas supprimer.

- Il suffit ensuite de scinder l'une des partitions existantes, par exemple ici (D:)



- Indiquer en Méga-Octets le nombre d'octets à prélever sur le disque (D:) pour créer le nouveau disque.

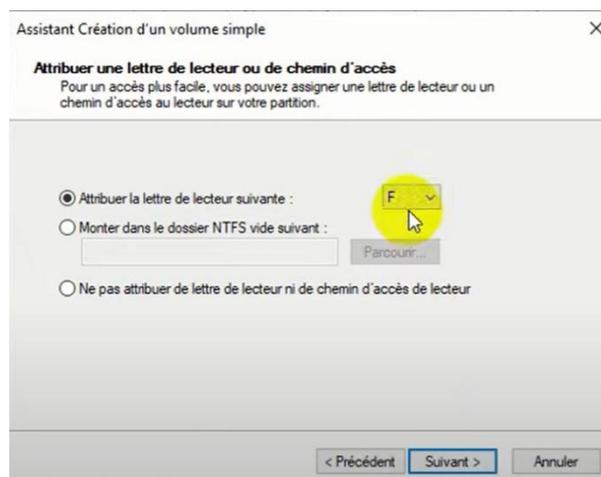


- Valider en cliquant sur «réduire»

*PS : Il est possible que le prélèvement souhaité soit supérieur au maximum indiqué par Windows. En effet certains fichiers installés par le système d'exploitation comme **non déplaçables** font blocage. Il est donc fortement recommandé d'effectuer les partitions dès l'achat du PC sans attendre l'installation de ces fichiers.*

Un nouvel espace du disque physique, grisé, apparaît comme «non alloué».

- «Clic-Droit» sur cet espace
- Choisir le nom de la nouvelle partition parmi ceux disponibles



La partition est ainsi créée, il faut :

- conserver les réglages proposés,
- Ne pas procéder au formatage.

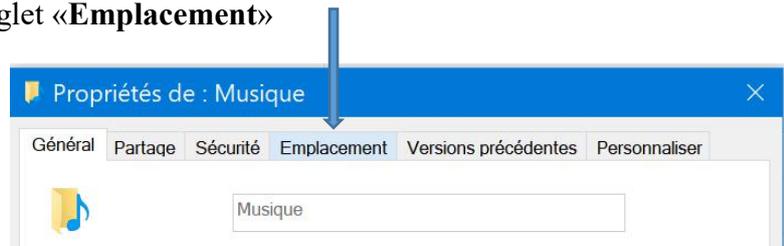
Essentiel :

Pour profiter de cette nouvelle partition il est nécessaire de transférer vers elle tout dossier personnel du disque (C:) y compris les dossiers «Images», «Documents» et «Musique» du disque (C:) afin d'éviter sa perte lors d'une restauration du système si celui-ci venait à être corrompu.

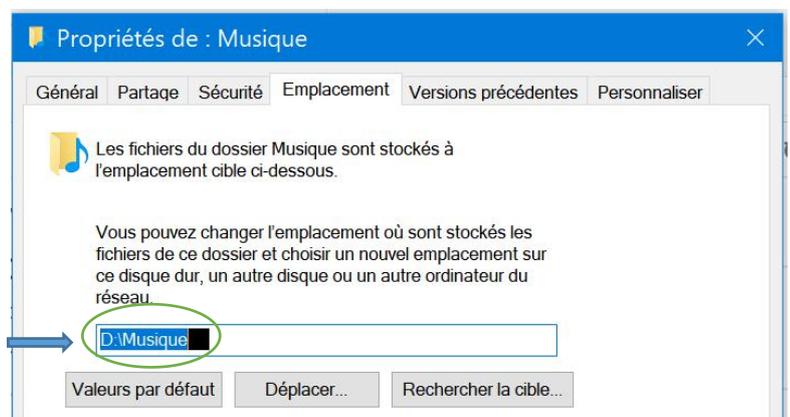
Pour cela il suffit de:

- Créer dans la nouvelle partition les dossiers «**Images**», «**Documents**», «**Vidéos**» et «**Musique**»
- Modifier la position de ces mêmes dossiers dans la partition (C:) Par exemple pour le dossier «**Musique**»:

- Ouvrir le dossier «**Musique**» du disque (C:)
- Ouvrir les **propriétés** de ce dossier (Clic-Droit)
- Choisir l'onglet «**Emplacement**»



- Remplacer l'adresse par la nouvelle adresse



- Valider en cliquant sur «**déplacer**»

- Il faut ensuite réaliser la même modification pour les dossiers «**Images**», «**Documents**» et «**Vidéos**»

Une fois ces modifications réalisées les fichiers seront sauvegardés **automatiquement** vers le dossier correspondant de la nouvelle partition.

